30 avril 2010



Portail du Gouvernement Français Premier Ministre

L'économie sociale et solidaire : une chance pour l'économie française

Le député Francis Vercamer a remis, mercredi 28 avril, à Marc-Philippe Daubresse et Laurent Wauquiez, le rapport sur le développement de l'économie sociale. Les ministres ont annoncé cinq axes pour valoriser ce secteur économique majeur en terme d'emploi.

Représentant 9,8 % de l'emploi salarié et 7 à 8 % du PIB en France, l'économie sociale et solidaire présente d'importants atouts pour soutenir la croissance et l'emploi. Le Premier ministre a souligné l'intérêt que porte l'Etat à ce secteur en annonçant que 100 millions d'euros du Grand Emprunt seraient dédiés à son développement, et en confiant à Francis Vercamer la mission de définir les moyens à mettre en œuvre.

Un secteur créateur d'emploi et très diversifié

Le député a remis son rapport à Marc-Philippe Daubresse et Laurent Wauquiez, mercredi 28 avril, dans lequel il présente d'abord un secteur encore méconnu, et très diversifié : des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations, dans des secteurs comme le commerce équitable, le "bio", la santé, l'éducation, la petite enfance...

Des atouts économiques et sociaux

La singularité de l'économie sociale tient à sa philosophie "d'entreprendre autrement". Elle est inscrite dans une vision d'utilité sociale, dans une logique non lucrative ou peu lucrative. La gouvernance d'entreprise est souvent ancrée dans une dimension humaniste, et elle responsabilise les individus. Ce qui donne à ce secteur l'atout d'être "très créatif", et "capable d'adapter très rapidement l'offre à la demande", note Francis Vercamer. Mais le député relève aussi dans son rapport que ces potentiels sont peu connus et reconnus, et donc peu sollicités.

Au regard de ce rapport, Marc-Philippe Daubresse et Laurent Wauquiez ont retenu cinq axes principaux d'actions afin de mieux valoriser et développer l'économie sociale :

- entamer le dialogue pour une meilleure structuration, et une meilleure visibilité du secteur : une réunion sera prochainement organisée avec les acteurs de l'économie sociale (le Conseil supérieur de l'économie sociale) afin de réfléchir aux moyens concrets pour faire émerger les entreprises du secteur ;
- une réflexion sur la labellisation du secteur : l'économie sociale étant très hétérogène, les ministres souhaitent que soit menée une réflexion sur la création d'un label spécifique pour permettre une meilleure visibilité et lisibilité des acteurs de ce secteur ;

- sensibiliser les élèves des lycées, de l'enseignement supérieur, et des formations continues aux métiers de l'économie sociale : les ministères de l'Education nationale et les chambres de commerce et d'industrie vont étudier la possibilité de promouvoir un secteur très attractif auprès des élèves du secondaire et des étudiants. En effet, selon un sondage CSA de janvier 2010, 75 % des jeunes estiment que le fait qu'une entreprise soit une entreprise sociale les inciterait à postuler ;
- **lever les freins à l'entrepreneuriat social** : il s'agit de favoriser l'accès aux aides à l'innovation pour les acteurs de l'économie sociale, notamment les dispositifs Tepa, Oseo, le crédit d'impôt recherche et le mécénat, en particulier grâce à une meilleure information ;
- un ancrage territorial de la politique d'économie sociale et solidaire : souvent fortement implantées dans une économie locale et associées à un territoire, les activités de l'économie sociale et solidaire requièrent des réponses issues d'une politique de développement qui peut s'appuyer sur un pilotage et un accompagnement local.